

## **Conseil Communautaire du dimanche 25 juin 2017**

### **Election du Président**

#### **Intervention de Jean-Paul LECOQ**

Chers collègues,

Quelques mots non pas pour regretter le départ de notre Président - faudrait tout de même pas pousser -, d'autant plus que je suis moi-même amené à devoir quitter aujourd'hui notre exécutif communautaire.

Mais assurément pour souligner une nouvelle fois, combien nous pouvons être fiers de la manière dont notre Communauté d'agglomération s'est construite et vit.

- Les bases solides et saines sur lesquelles notre agglo est née après des décennies de collaborations intercommunales intelligentes et efficaces, à travers notamment nos anciens syndicats intercommunaux comme le SIVOM ou le SITRHA.
- La volonté de faire reposer sa direction politique, non pas sur des logiques arithmétiques de poids politique ou démographique, mais au contraire sur une collégialité issue des différentes communes la composant, dans une logique gagnant gagnant.

- Le respect auquel nous sommes tous ici profondément attachés, des élus municipaux, de leurs prérogatives.
- La mise en mouvement, en cohérence, des différents atouts, mais aussi des particularités, des spécificités, de la culture même, des différentes communes agglomérées.

Tout cela a permis, depuis près de 20 ans, aux habitants de nos communes, comme aux forces vives qui animent et produisent sur nos territoires, de pouvoir bénéficier d'avancées réelles dans leur quotidien, en complément de ce que leur apportent leurs municipalités.

Cela n'aplanit en rien nos sensibilités différentes, nos conceptions parfois divergentes de l'action publique, du rôle des pouvoirs publics par rapport au pouvoir économique par exemple.

Nous restons nous-mêmes et nous ne sommes pas toujours d'accord, c'est le moins que l'on puisse dire.

- Sur les aides à des entreprises qui n'ont pourtant pas besoin d'être aidées
- Sur les tarifs des transport en commun qui restent trop élevés et pas assez adaptés notamment pour les jeunes,

en faisant payer deux fois l'utilisateur : par son ticket et par ses impôts.

- Sur des politiques publiques, dans le domaine de la gestion des déchets par exemple, qui sont servies sur un plateau au secteur privé, le plateau étant constitué d'argent public, alors même que le service public pourrait faire mieux et moins cher.
- Sur le financement abusivement concentré sur l'actuelle génération qui pourtant voit son pouvoir d'achat se réduire, pour des équipements qui bénéficieront à toutes les générations futures.
- Ou sur la volonté de ne pas s'opposer aux péages sur nos routes et ponts qui pourtant handicapent notre économie mais aussi le porte-monnaie de nos concitoyens.

Et dans le même temps, par le dialogue, le travail de conviction, la preuve par l'image aussi parfois, nos points de vue finissent par se rapprocher pour déboucher sur des actes concrets.

Nous venons de le vivre encore récemment avec la baisse de la taxe sur les ordures ménagères que nous réclamions depuis plusieurs années.

Mais surtout, pour la grande majorité des compétences que nous portons et des politiques publiques que nous définissons, le consensus est de mise.

Pas le consensus moue ou celui obtenu à force de reniement. Le consensus naturel, celui qui résulte d'un vrai travail, d'un réel échange entre des élus animés par la même volonté de faire avancer le territoire et de servir ses habitants.

Cela n'est pas nouveau chez nous et cela date même d'avant la CODAH. D'André Duroméa à Antoine Rufenacht, en passant par Michel Valléry ou Jean-Louis Pesle, Jacques Dubois ou Gérard Eude, et je passe le nom de tant d'autres élus d'ici, nous sommes rassemblés autour de cette même volonté.

Les technocrates qui ont, avec le soutien de tout un système, gribouillé la loi portant modification des accords locaux en matière de composition des intercommunalités, auraient été mieux inspirés en venant voir ce qu'il se passait par ici avant de venir ajouter de la confusion, de la bureaucratie, de l'éloignement dans cette nouvelle organisation territoriale.

La CODAH ce n'est pas une couche supplémentaire dans le prétendu mille-feuille, c'est la crème.

En venant nous imposer un carcan uniforme décrété en haut lieu nous empêchant de prolonger l'accord local qui avait été

défini ensemble ici dans la composition de notre agglomération, la loi prend le risque de tout déséquilibrer et de nous faire vivre les écueils malheureusement trop souvent constatés ici et là en matière d'intercommunalité.

Des monstres administratifs, boulimiques et rigides, qui s'éloignent des gens pour chercher à rationner les politiques publiques et à préempter les compétences communales pour affaiblir le poids des maires.

C'est l'esprit de la loi NOTRe.

Gageons que le nouveau Président et les élus communautaires sauront éviter ces écueils au nom d'un héritage et d'une culture locale qui ont fait leurs preuves.

Je veux croire que le lien avec les gens comme le respect des communes sont les deux piliers sur lesquels notre agglomération peut continuer à avancer dans l'intérêt de tous, avec le soutien compétent de son administration.

C'est ce que je vous souhaite, c'est ce que je souhaite pour notre territoire commun de vie et d'emplois.